

## REQUÉRANT OU DEMANDEUR

Nom :			
Adresse :			
Ville et code postal :	Ville :	Code postal :	
Téléphone :	Principal :	Autre :	
Courriel :			
Propriétaire du lieu visé :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	* Si non, une procuration du propriétaire doit être fournie avec la demande.

## EMPLACEMENT DES TRAVAUX

 Même adresse que le requérant

Adresse :			Code postal :
Numéro de lot : (Si le terrain est vacant)			
Secteur visé :	<input type="checkbox"/> Vieux Donnacona	<input type="checkbox"/> Quartier des Anglais	<input type="checkbox"/> Espaces commerciaux <input type="checkbox"/> Les Écureuils
Patrimoine bâti :	<input type="checkbox"/> Mon bâtiment fait partie de l'inventaire du patrimoine bâti portneuvois.		

## NATURE DES TRAVAUX

Usage du bâtiment ou du terrain :	<input type="checkbox"/> Commercial	<input type="checkbox"/> Industriel	<input type="checkbox"/> Communautaire	<input type="checkbox"/> Utilité publique
	<input type="checkbox"/> Récréatif	<input type="checkbox"/> Agricole	<input type="checkbox"/> Résidentiel	<input type="checkbox"/> Complémentaire
Nature des travaux :	<input type="checkbox"/> Construction d'un nouveau bâtiment principal ou complémentaire.			
	<input type="checkbox"/> Agrandissement d'un bâtiment principal ou complémentaire attenant ou intégré.			
	<input type="checkbox"/> Rénovation, modification ou transformation d'un bâtiment principal.			
	<input type="checkbox"/> Démolition ou déplacement d'un bâtiment principal.			
	<input type="checkbox"/> Installation, remplacement ou modification d'une enseigne commerciale ou publicitaire.			
	<input type="checkbox"/> Aménagement extérieur (accès, stationnements, entreposage ou aménagement paysager).			
	<input type="checkbox"/> Installation ou remplacement d'une clôture, d'une haie ou d'un mur de soutènement.			
	<input type="checkbox"/> Abattage d'arbre.			
<input type="checkbox"/> Aménagement d'une terrasse commerciale.				
<input type="checkbox"/> Autre :				

SUITE



**MISE EN GARDE :** En vertu du Règlement relatif aux PIIA numéro V-549, toute demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation assujettie à l'approbation d'un PIIA doit être soumise au comité consultatif d'urbanisme (CCU) et ensuite au conseil municipal. Prévoir un délai d'environ 30 à 45 jours suite au dépôt de la demande pour l'obtention d'une décision finale par résolution.

Veuillez faire parvenir votre demande par courriel à [urbanismedev@villededonnacona.com](mailto:urbanismedev@villededonnacona.com). Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418-285-0110 au poste #4.

## DESCRIPTION DES TRAVAUX

### Description détaillée :

(Inclure les dimensions, matériaux utilisés, couleurs, marques, modèles, etc. pour chacun des éléments concernés par les travaux.)

## DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LA DEMANDE (selon le cas)

- Formulaire et documents** nécessaires pour l'obtention du permis de construction ou certificat d'autorisation en lien avec la demande;
- Paiement des frais supplémentaires de 10 \$** requis pour l'analyse de la demande par le comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Procuration du propriétaire (si requise).

### Pour la construction d'un nouveau bâtiment principal ou complémentaire :

- Plans, esquisse ou simulation illustrant les élévations finales et l'architecture générale du bâtiment projeté, ainsi que les détails et types de matériaux qui seront utilisés (**modèles de portes et fenêtres, revêtements extérieurs, couleurs, toiture, galeries, etc.**);

### Pour l'agrandissement, la transformation ou la rénovation d'un bâtiment principal ou complémentaire attenant ou intégré :

- Photographies récentes des différentes façades du bâtiment visé par la demande ainsi que des bâtiments voisins;
- Plans, esquisse ou simulation illustrant les élévations finales et l'architecture générale du bâtiment rénové, ainsi que les détails et types de matériaux qui seront utilisés (**modèles de portes et fenêtres, revêtements extérieurs, couleurs, toiture, galeries, etc.**);

### Pour la démolition ou le déplacement d'un bâtiment principal :

- Photographies récentes de la construction à démolir ou à déplacer et du terrain sur lequel le déplacement sera effectué, s'il y a lieu;

### Pour l'installation, le remplacement ou la modification d'une enseigne commerciale ou publicitaire :

- Montage photographique ou simulation visuelle du projet d'enseigne à implanter sur le mur du bâtiment ou sur le terrain, accompagné d'un plan illustrant son support, sa forme, son style, ses matériaux, ses dimensions, son type de lettrage, ses couleurs et l'éclairage utilisé;

### Pour des travaux d'aménagement extérieur (allée d'accès, stationnements, clôture, haie, mur de soutènement, arbre, etc.) :

- Plan d'aménagement extérieur illustrant les aménagements projetés sur le terrain incluant les aires de stationnement, les allées d'accès, trottoirs, aires d'entreposage ou de déchargement, îlots de verdure, plantations d'arbres et de végétaux, clôtures, mobiliers, etc.;

### Pour l'aménagement d'une terrasse commerciale :

- Plan, esquisse ou simulation démontrant la localisation de la terrasse sur le terrain, ses dimensions, son élévation, ses accès, la hauteur des garde-corps, le nombre de tables et de places assises, les matériaux utilisés ainsi que les aménagements et mobiliers prévus.

**\* D'autres documents peuvent être exigés selon le cas. Un document manquant empêchera le traitement de la demande. De plus, le requérant a l'entière responsabilité de faire réaliser ses plans par un membre en règle d'un ordre professionnel compétent.**

## DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je déclare par la présente que les renseignements donnés dans cette demande sont complets et exacts et que, si le permis ou certificat d'autorisation m'est accordé, je me conformerai aux conditions et dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter. Enfin, je comprends également que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat d'autorisation.

Signature :

Date :

**MISE EN GARDE :** En vertu du Règlement relatif aux PIIA numéro V-549, toute demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation assujettie à l'approbation d'un PIIA doit être soumise au comité consultatif d'urbanisme (CCU) et ensuite au conseil municipal. Prévoir un délai d'environ 30 à 45 jours suite au dépôt de la demande pour l'obtention d'une décision finale par résolution.

Veuillez faire parvenir votre demande par courriel à [urbanismedev@villededonnacona.com](mailto:urbanismedev@villededonnacona.com). Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418-285-0110 au poste #4.



138 avenue Pleau, Donnacona (QC) G3M 1A1  
[www.villededonnacona.com](http://www.villededonnacona.com)



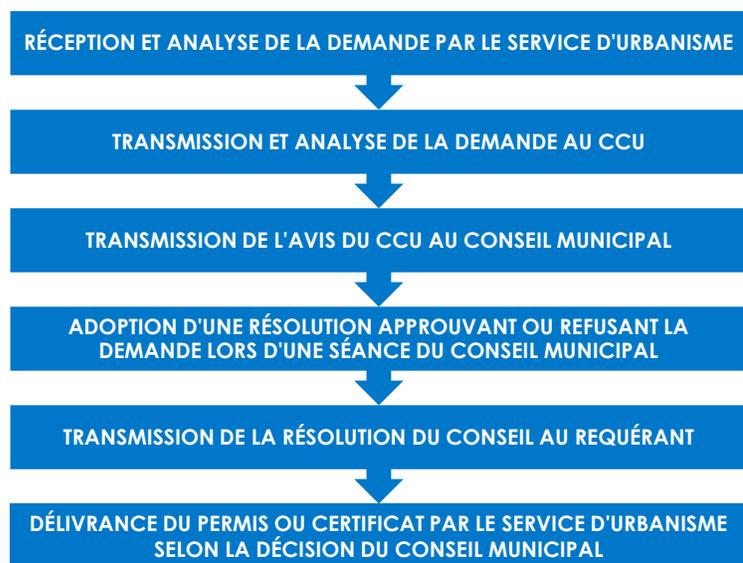
## TRAVAUX OU INTERVENTIONS ASSUJETTIS À UN PIIA

TRAVAUX OU INTERVENTIONS ASSUJETTIS SELON LE SECTEUR	VIEUX DONNACONA (CENTRE-VILLE)	QUARTIER DES ANGLAIS	ESPACES COMMERCIAUX	ENSEMBLE HISTORIQUE LES ÉCUREUILS
Nouveau bâtiment principal ou complémentaire attenant ou intégré	X	X	X	X
Nouveau bâtiment complémentaire isolé	X	X	X	X
Agrandissement d'un bâtiment principal	X	X	X	X
Rénovation / modification / transformation d'un bâtiment principal	X	X	X	X
Démolition / déplacement d'un bâtiment principal	X	X	-	X
Enseignes commerciales	X	X	X	X
Enseignes publicitaires	-	-	X	-
Aire de stationnement / voie d'accès <sup>1</sup>	X	X	X <sup>2</sup>	X
Aire d'entreposage extérieur <sup>1</sup>	-	-	X	-
Aménagement paysager <sup>1</sup>	X	X	X	X
Clôture / haie / mur de soutènement / muret	-	X	-	X
Conservation des arbres / plantation et abattage d'arbres	-	X	X	X
Aménagement d'une terrasse commerciale	X	-	X	-

<sup>1</sup> Applicable uniquement dans le cadre d'un projet de construction d'un nouveau bâtiment principal.

<sup>2</sup> Applicable dans le cadre d'un projet de construction d'un nouveau bâtiment principal et lors de la réfection d'une aire de stationnement sur plus de 50 % de sa superficie.

## PROCÉDURE D'APPROBATION D'UNE DEMANDE ASSUJETTIE À UN PIIA



## INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI PORTNEUVOIS

Un inventaire du patrimoine bâti portneuvois a été réalisé en 2012 par la firme **Patri-Arch** sur le territoire de la Ville de Donnacona. Plus d'une soixantaine de bâtiments ont été ciblés comme étant des biens possédant une valeur patrimoniale élevée à l'échelle de la MRC de Portneuf. Ces bâtiments se distinguent par leur emplacement, leur unicité et leur qualité architecturale. Plusieurs d'entre eux sont regroupés à l'intérieur des secteurs du Vieux Donnacona, du quartier des Anglais et de l'ensemble historique Les ÉcureUILS alors que les autres sont dispersés sur le territoire.

Tous les bâtiments figurant dans cet inventaire sont assujettis au *Règlement relatif aux PIIA* et ont fait l'objet d'une caractérisation détaillée qui apparaît sous forme de **fiche** à l'intérieur de l'inventaire du patrimoine bâti portneuvois. Il importe, lors d'une demande d'intervention sur l'un de ces bâtiments, de se référer à ces fiches qui contiennent de nombreuses informations ainsi que des **recommandations** particulières permettant de bonifier et faciliter l'analyse des demandes d'approbation d'un PIIA et de s'assurer que ces interventions se réalisent judicieusement sans altérer les caractéristiques et l'authenticité de ces bâtiments. Ces fiches sont disponibles au <http://portneufculturel.com/>.

**MISE EN GARDE :** En vertu du *Règlement relatif aux PIIA* numéro V-549, toute demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation assujettie à l'approbation d'un PIIA doit être soumise au comité consultatif d'urbanisme (CCU) et ensuite au conseil municipal. Prévoir un délai d'environ 30 à 45 jours suite au dépôt de la demande pour l'obtention d'une décision finale par résolution.

Veuillez faire parvenir votre demande par courriel à [urbanismedev@villededonnacona.com](mailto:urbanismedev@villededonnacona.com). Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418-285-0110 au poste #4.



138 avenue Pleau, Donnacona (QC) G3M 1A1  
[www.villededonnacona.com](http://www.villededonnacona.com)